



PATHWAYS
EXECUTIVE SEARCH

Régie de l'énergie du Canada
Comité consultatif autochtone –
2026-2027
Appel de déclaration d'intérêt

L'organisation

La Régie de l'énergie du Canada est un organisme indépendant qui réglemente les pipelines et les lignes de transport d'électricité de ressort fédéral pendant toute leur durée de vie, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie. La Régie, dont l'administration centrale est située à Calgary, en Alberta, travaille avec environ 600 spécialistes d'un bout à l'autre du pays pour assurer le transport sécuritaire de l'énergie partout au Canada, tout en protégeant l'environnement et en reconnaissant et en respectant les droits des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

La mission et les attributions de la Régie sont définies dans la **Loi sur la Régie canadienne de l'énergie** (« LRCE »), entrée en vigueur en août 2019. Cette mission découle des engagements clés suivants prévus dans la loi :

- assurer la sécurité, la sûreté et la protection de l'environnement;
- améliorer la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale;
- accroître la transparence, la diversité et l'inclusion;
- faire progresser la Réconciliation avec les peuples autochtones;
- favoriser l'innovation.

Pour en apprendre davantage sur la Régie et son mandat, consultez le site <https://www.cer-rec.gc.ca/>.

La LRCE prévoit ce qui suit en vue de la participation des Autochtones aux travaux de la Régie :

- la reconnaissance des droits des Autochtones et la confirmation de l'obligation de consulter du gouvernement, notamment en exigeant que soient évaluées les répercussions d'un projet sur ces droits et que soient prises en considération les connaissances autochtones dans la décision;
- l'obligation d'avoir au moins un administrateur du conseil d'administration et un commissaire autochtones;
- la mise sur pied d'un comité consultatif autochtone afin de favoriser la participation des peuples autochtones aux projets énergétiques. Le comité est constitué de personnes représentant les intérêts des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

L'organisation

Engagement de la Régie envers la Réconciliation

La Régie vise à transformer sa façon de travailler avec les peuples autochtones du Canada grâce à son engagement de mettre en œuvre la **Déclaration des Nations Unies sur les droits** des peuples autochtones. À cette fin, elle prévoit ce qui suit :

- favoriser leur participation à l'exécution de sa mission par la reconnaissance de leur culture, de leurs connaissances et de leur histoire uniques;
- resserrer les liens par une reconnaissance de leurs droits dans un esprit de respect, de collaboration et de partenariat;
- améliorer les compétences culturelles de la Régie et de son personnel;
- apporter des modifications importantes aux exigences et aux attentes de la Régie à l'endroit du secteur qu'elle réglemente.

Mandat du Comité consultatif autochtone

Le Comité consultatif autochtone (« CCA ») fait partie intégrante de la structure de gouvernance officielle de la Régie et travaille directement avec le conseil d'administration. Établi aux termes de la LRCE, le CCA constitue un élément clé de l'engagement de la Régie à faire progresser la Réconciliation et a pour mandat global de conseiller le conseil d'administration sur l'établissement, par la Régie, de relations renouvelées.

Le CCA joue un rôle clé auprès du conseil d'administration en le conseillant sur la meilleure façon de favoriser la participation des peuples et organisations autochtones à tout ce qui touche l'infrastructure réglementée par la Régie et d'autres questions. Il formule des conseils sur l'intégration des perspectives, connaissances, enseignements, valeurs, utilisations des terres et des eaux, traditions orales et visions du monde des Autochtones tout au long du cycle de vie de l'infrastructure réglementée par la Régie.

Le CCA aide le conseil d'administration à prendre en considération et à intégrer divers points de vue, besoins et perspectives au moment d'élaborer la stratégie et de façonner le changement organisationnel. Bien que le CCA ne soit pas un organisme décisionnel et qu'il ne donne pas de conseils sur des questions juridictionnelles précises, ses recommandations visent à avoir une incidence significative, opportune et mesurable sur les stratégies, les programmes, les relations et les façons de travailler de la Régie.

L'organisation

Profil des membres du Comité consultatif autochtone

La composition du CCA reflète la diversité des communautés, des langues, des genres, des régions géographiques, des compétences et de l'expertise des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada. Les membres sont sélectionnés à la discrétion du conseil d'administration de la Régie.

Pathways Executive Search a l'honneur d'appuyer la Régie dans le cadre de son appel de déclaration d'intérêt destiné aux personnes autochtones de partout au pays qui se sentent appelés à mettre leur voix, leur expérience et leurs enseignements à contribution pour effectuer un travail aussi important. La Régie dispose d'un comité qui réunit des perspectives diversifiées et qui travaille dans un esprit de respect, de dialogue, de consensus, dans la mesure du possible, et d'engagement commun envers un changement systémique. Elle cherche également à dresser une liste de personnes susceptibles d'être intéressées à siéger au CCA.

Plus précisément, la Régie sollicite des déclarations d'intérêt de la part de personnes autochtones qui remplissent les critères suivants :

- sont enthousiastes à l'idée d'élargir l'horizon stratégique de la Régie en vue de la réalisation de progrès significatifs vers la Réconciliation, notamment par la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- croient en la possibilité d'un changement systémique positif grâce à des relations solides, à l'apprentissage mutuel, à la confiance et à un dialogue ouvert;
- ont une certaine expérience du secteur de l'énergie ou des ressources naturelles, notamment des consultations sur les grands projets d'exploitation des ressources, des politiques publiques connexes ou des programmes de surveillance mis sur pied pour favoriser la participation des peuples autochtones à la surveillance des grands projets;
- adoptent une approche collégiale, constructive et collaborative et sont capables d'écouter attentivement, d'atteindre un terrain d'entente, de respecter les points de vue diversifiés et de parvenir à un consensus, dans la mesure du possible;
- sont en mesure de faire connaître les valeurs, les enseignements, les connaissances et la vision du monde autochtones en leur qualité de porte-parole respecté, en appuyant l'apprentissage partagé et l'intégration des droits, intérêts, valeurs et perspectives autochtones aux stratégies, aux plans, aux mesures et à la culture organisationnelle de la Régie.

L'organisation

« En tant que président fondateur du comité consultatif, j'ai trouvé la collaboration avec la Régie formidable. Sa volonté de faire évoluer la compétence culturelle vers une intelligence culturelle qui tient compte des perspectives des Premières Nations, des Inuits et des Métis est remarquable. J'encourage toutes les personnes qui souhaitent contribuer à l'exécution du mandat du comité à postuler pour devenir membre de l'équipe. »

- Président fondateur du CCA, chef tribal Tyrone McNeil

Engagement et responsabilités

Le travail du comité repose sur les relations, la confiance et la compréhension qu'une diversité de points de vue peut enrichir les conseils et aider la Régie à prendre des décisions et à remplir son mandat différemment. Les réunions ont généralement lieu tous les trimestres, en alternance entre les séances virtuelles et en personne. Le CCA est invité à donner ses conseils oralement et en collaboration, ce qui est reflété comme il se doit dans les procès-verbaux des réunions et d'autres réunions au besoin.

Les membres du comité reçoivent une rémunération comprenant une indemnité journalière et des taux horaires. Ils devraient par ailleurs consacrer au plus une journée par mois à des affaires en rapport avec la Régie, mais davantage pour le rôle de président et de vice-président du comité.

Les frais de déplacement sont remboursés conformément à la **Directive sur les voyages du Conseil national mixte**.

Processus de demande

Si le rôle de membre du CCA correspond à votre expérience, à vos valeurs et à votre volonté de contribuer à une Réconciliation significative et à un changement systémique, nous vous invitons chaleureusement à envoyer une lettre d'accompagnement et un curriculum vitae exposant votre intérêt à vous joindre au CCA, votre lien avec le travail, ainsi que les perspectives, l'expérience et les compétences que vous apporteriez au comité.

Le comité de sélection de la Régie effectuera un examen initial des demandes en octobre, dans le but de nommer de nouveaux membres dès que possible.

Pour postuler, veuillez envoyer une lettre d'accompagnement et un curriculum vitae en format PDF à Pathways Executive Search. Conformément à l'approche relationnelle et culturelle de Pathways, votre lettre d'accompagnement peut parler non seulement de votre expérience professionnelle, mais aussi des valeurs, des enseignements, des relations et de l'expérience vécue qui façonnent la manière dont vous contribueriez au travail.

Soyez prêt à fournir une lettre de recommandation d'une organisation autochtone représentant, séparément, les intérêts des Premières Nations, des Inuits ou des Métis, conformément aux exigences de la LRCE.

Courriel : Applications@PathwaysExecutiveSearch.com, veuillez inscrire Régie de l'énergie du Canada dans la ligne d'objet.

Pour de plus amples renseignements ou pour explorer davantage cette importante occasion de leadership stratégique, veuillez communiquer avec :

Laurie Sterritt • Associée directrice

Pathways Executive Search

Téléphone : 1.778.838.4569

LaurieS@PathwaysExecutiveSearch.com

Saxon Miller • Expert-conseil

Pathways Executive Search

Téléphone : 1.204.299.7054

SaxonM@PathwaysExecutiveSearch.com

Pathways Executive Search est un cabinet international de recrutement de cadres reconnu pour sa capacité à attirer et à recruter des talents dans les milieux liés à la culture. Guidé par les principes et les valeurs autochtones d'inclusion, Pathways accompagne les organisations qui souhaitent étendre leur bassin de candidates et candidats, recherche des personnes compétentes et expérimentées et met en pratique ses valeurs et sa détermination à créer des cultures d'entreprises où les gens peuvent s'épanouir.